

# EXPLOITATIONS FRUITIÈRES ET LÉGUMIÈRES

## Vue d'ensemble

**En France métropolitaine, 53 000 exploitations, soit 11 % des exploitations agricoles, cultivent des fruits ou des légumes frais en 2010. Les cultures fruitières et légumières occupent 362 000 hectares, soit 1,3 % de la superficie agricole utilisée. Le nombre d'exploitations fruitières ou légumières diminue fortement, les petites et moyennes au même rythme que l'ensemble des exploitations, les grandes exploitations fruitières ou légumières plus fortement que l'ensemble des grandes exploitations. Parmi les exploitations qui cultivent des fruits ou des légumes, seulement un tiers est spécialisé en arboriculture et en maraîchage. Ces exploitations spécialisées ne rassemblent que 40 % des superficies consacrées aux fruits et aux légumes.**

### Baisse plus forte du nombre d'exploitations que des superficies

En 2010, 53 010 exploitations agricoles cultivent des fruits et/ou des légumes frais, parmi les 489 980 exploitations de France métropolitaine. Le nombre d'exploitations fruitières ou légumières a sensiblement plus baissé que l'ensemble des exploitations agricoles (- 32 % depuis 2000 et - 52 % depuis 1988, contre - 26 % pour l'ensemble des exploitations depuis 2000 et - 50 % depuis 1988). Leur part dans l'effectif total des exploitations agricoles de France métropolitaine passe ainsi de 12 % en 2000, à 11 % en 2010. En dix ans, le nombre d'exploitations cultivant des fruits a diminué un peu plus fortement (- 35 %) que celui des exploitations cultivant des légumes frais (- 29 %).

L'ensemble des cultures fruitières et légumières occupe 361 730 hectares, dont 201 650 sont consacrés aux cultures légumières (y c. fraises et melons) et 160 080 au verger « 11 espèces ». Cette superficie a fléchi de 16 % par rapport à 2000 et de 24 % depuis 1988. En parallèle, la surface agricole utilisée (SAU) de l'ensemble des exploitations

**Champ des exploitations fruitières ou légumières :** cette étude se concentre sur les exploitations de France métropolitaine ayant déclaré cultiver des légumes frais (y compris fraises et melons, hors superficies de racines d'endive), ces derniers pouvant être destinés à la consommation en frais ou à la transformation (appertisation, surgélation...), et/ou des fruits issus du verger « 11 espèces » défini comme suit : abricotier, cerisier, pêcher-nectarinier, prunier, pommier de table, poirier de table, kiwi, agrumes, petits fruits, fruits à coque et vigne à raisin de table.

**Dimension économique des exploitations (petites, moyennes, grandes) :** les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients et additionnés, pour représenter la production brute standard de l'exploitation (PBS), exprimée en euros. Il est ainsi possible de distinguer des exploitations petites (PBS inférieure ou égale à 25 000 euros), moyennes (PBS comprise entre 25 000 et 100 000 euros) et grandes (PBS supérieure à 100 000 euros).

**Exploitations spécialisées :** la contribution de chaque culture et cheptel à la PBS d'une exploitation permet de classer celle-ci dans une orientation technico-économique (Otex), selon sa production principale (sa « spécialisation »). Ainsi, les exploitations qui dégagent plus de 2/3 de leur PBS de la production de fruits sont classées en otex arboriculture. D'autres exploitations produisent des fruits sans pour autant être spécialisées dans cette production.

s'établit à près de 27 millions d'hectares en 2010, en recul de 3 % par rapport à 2000 et de 6 % par rapport à 1988. La part des superficies fruitières ou légumières dans la SAU de France métropolitaine recule donc légèrement, passant de 1,5 % en 2000 à 1,3 % en 2010.

Le fléchissement des surfaces agricoles est donc beaucoup moins important que celui du nombre des exploitations qui les utilisent. Si cette évolution est moins marquée en fruits et légumes, elle témoigne néanmoins du mouvement global de concentration de la production agricole française.

Tableau 1

**Baisse plus marquée des exploitations fruitières ou légumières**

Exploitations et superficies agricoles utilisées

	Exploitations			Superficies		
	2000	2010	Évolution %	2000	2010	Évolution %
	Nombre			hectares		
<b>Cultures fruitières ou légumières</b>	<b>78 080</b>	<b>53 010</b>	<b>- 32</b>	<b>428 710</b>	<b>361 730</b>	<b>- 16</b>
dont verger 11 espèces	42 450	27 640	- 35	193 950	160 080	- 17
dont légumes frais	43 700	30 860	- 29	235 280	201 650	- 14
<i>Ensemble des productions agricoles</i>	<i>663 810</i>	<i>489 980</i>	<i>- 26</i>	<i>27 856 310</i>	<i>26 963 250</i>	<i>- 3</i>

Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

**Dimension économique : forte baisse du nombre des petites et moyennes exploitations**

En termes de dimension économique, le nombre des grandes exploitations fruitières ou légumières a connu un recul plus fort depuis 2000 (- 21 %), que celui des grandes exploitations agricoles en général (- 4 %). Néanmoins, la diminution du nombre d'exploitations a été encore plus forte pour les petites et moyennes exploitations fruitières (- 37 %

et - 38 %), comme pour les petites et moyennes exploitations agricoles en général (- 36 % et - 31 %). En 2010, les grandes exploitations représentent donc une part croissante des exploitations fruitières ou légumières, avec 39 %, soit 6 points de plus qu'en 2000. Ces résultats illustrent la concentration progressive de la production fruitière et légumière française, s'inscrivant dans une tendance générale concernant l'ensemble de la production agricole.

Tableau 2

**Reculs particulièrement forts des exploitations petites et moyennes**

Exploitations et dimension économique

		Exploitations		Superficie agricole utilisée		Surface en fruits et légumes		Volume de travail	
		Nombre		ha/exploitation		ha/exploitation		UTA/exploitation	
		2010	Évolution depuis 2000 %	2010	Évolution depuis 2000 %	2010	Évolution depuis 2000 %	2010	Évolution depuis 2000 %
<b>Exploitations fruitières ou légumières</b>	<b>Total</b>	<b>53 010</b>	<b>- 32</b>	<b>42,7</b>	<b>24</b>	<b>6,8</b>	<b>24</b>	<b>2,5</b>	<b>+ 7</b>
	Petites	14 700	- 37	5,7	8	1,0	19	0,9	+ 17
	Moyennes	17 840	- 38	26,7	6	3,7	14	1,8	- 0
	Grandes	20 470	- 21	83,3	18	13,7	13	4,2	- 2
<i>Ensemble des exploitations agricoles</i>	<b>Total</b>	<b>489 980</b>	<b>- 26</b>	<b>55,0</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1,5</b>	<b>+ 6</b>
	Petites	177 810	- 36	10,5	26	-	-	0,6	+ 8
	Moyennes	150 530	- 31	53,0	12	-	-	1,4	- 7
	Grandes	161 630	- 4	105,9	17	-	-	2,7	- 5

Champ : France métropolitaine

UTA : Unité de Travail Annuel. L'UTA permet de cumuler les différents temps de travail. Elle correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur un an. Il s'agit ici du volume de travail sur l'exploitation, que ce travail soit consacré ou non à la culture fruitière ou légumière.

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Quelle que soit sa dimension économique, la SAU moyenne d'une exploitation fruitière ou légumière s'est accrue par rapport à 2000, en raison du recul plus fort du nombre d'exploitations que des superficies, pour atteindre 42,7 hectares (+ 24 %). Cette évolution est, là encore, comparable à celle observée pour l'ensemble des exploitations agricoles, dont la SAU moyenne atteint 55 ha (+ 31 %). Les exploitations fruitières ou légumières conservent donc une SAU moyenne inférieure à celle des exploitations agricoles en général. En revanche, leur niveau moyen d'utilisation de main-d'œuvre reste plus élevé, avec 2,5 unités de travail annuel (UTA) par exploitation, contre 1,5 dans l'ensemble des exploitations agricoles françaises.

### Cultures pratiquées : une exploitation fruitière ou légumière sur deux cultive des céréales

Comme pour l'ensemble des exploitations agricoles, la répartition des exploitations fruitières ou légumières par grands types de culture détenus a peu évolué en dix ans. 58 % d'entre elles cultivent des légumes frais et 51 % pos-

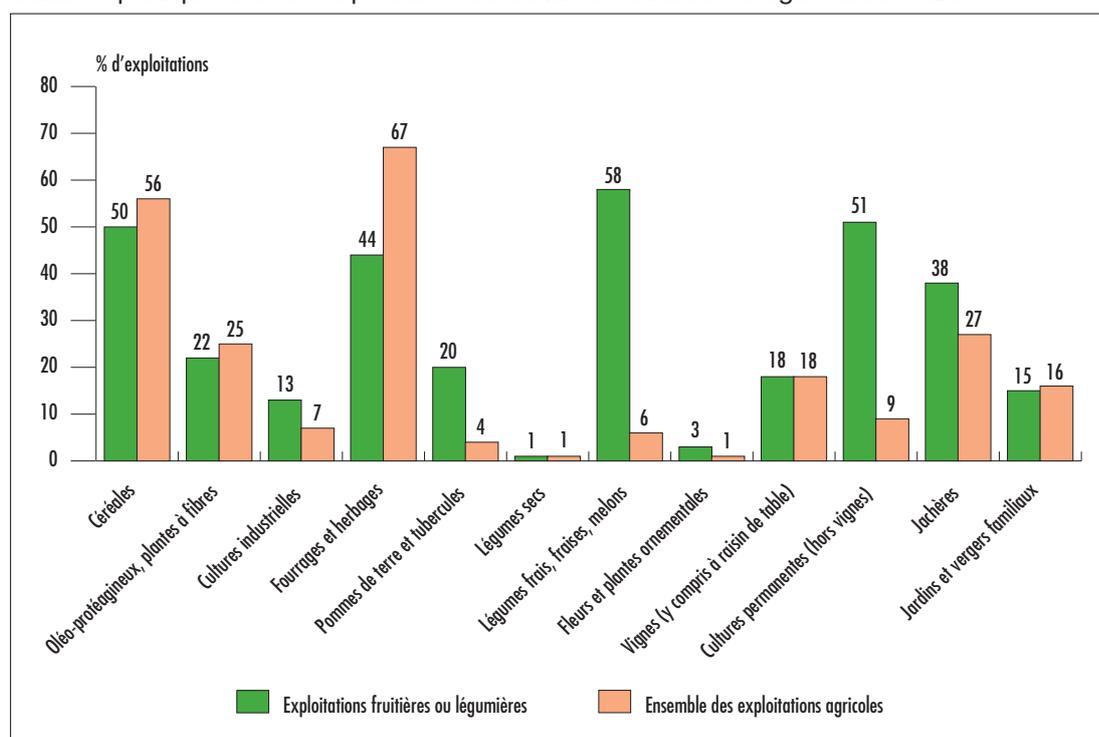
sèdent des cultures permanentes (vergers ou pépinières, hors vignes). 9 % des exploitations fruitières ou légumières possèdent donc à la fois des cultures de légumes et des cultures permanentes (hors vignes). Parmi l'ensemble des exploitations agricoles, les cultures légumières et les cultures permanentes (hors vignes) mobilisent des proportions relativement peu élevées des exploitations et stables par rapport à 2000 (avec respectivement 6 % et 9 %).

Une exploitation fruitière ou légumière sur deux cultive des céréales, une part proche de celle des exploitations agricoles en général. En revanche, les fourrages et herbages concernent une moindre proportion des exploitations fruitières ou légumières (44 %), par rapport aux exploitations agricoles dans leur ensemble, pour lesquelles il s'agit de l'utilisation du sol la plus répandue (67 % d'entre-elles la pratiquent). Par contre, 20 % des exploitations fruitières ou légumières possèdent des cultures de pomme de terre ou de tubercules, contre seulement 4 % des exploitations agricoles. En recul sensible, la part des exploitations fruitières et légumières possédant des vignes est désormais la même que dans l'ensemble des exploitations agricoles (18 %).

Graphique 1

### 50 % des exploitations fruitières ou légumières cultivent des céréales

Cultures pratiquées selon la présence de cultures fruitières ou légumières en 2010



Champ : France métropolitaine

Cultures permanentes (hors vignes) : vergers, pépinières et autres cultures pérennes hors vignes

Source : Agreste - Recensement Agricole 2010

## Assolement : fruits et légumes en troisième place dans les exploitations fruitières ou légumières

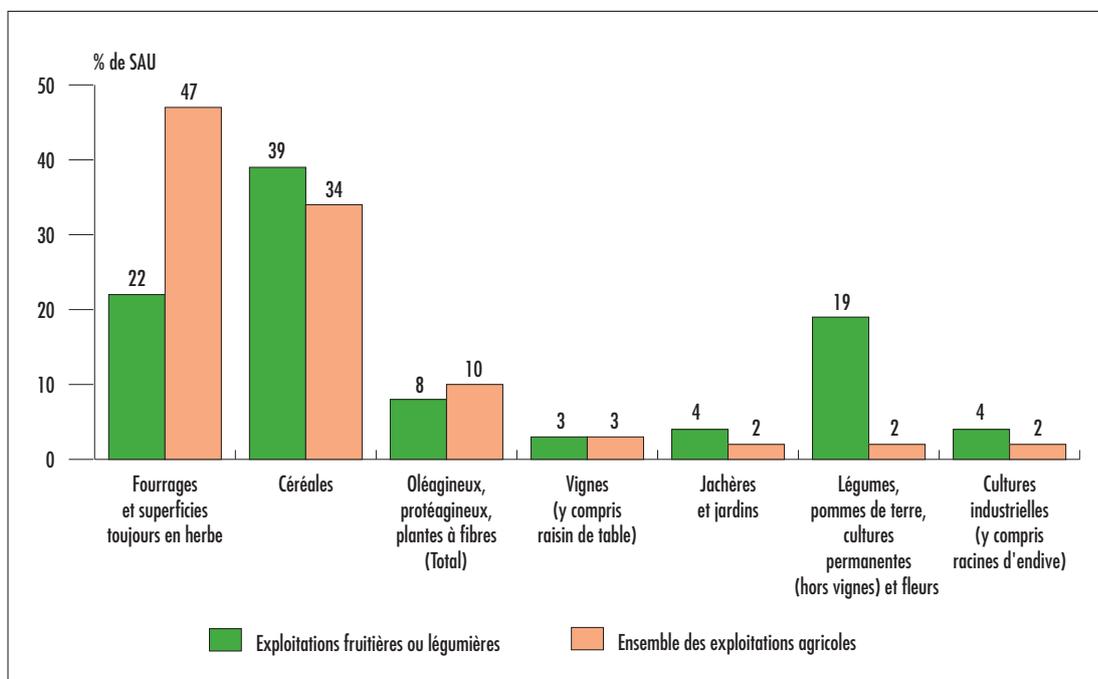
Stable par rapport à 2000, la part de la SAU consacrée aux légumes, pommes de terre, fleurs et cultures permanentes (hors vignes) est naturellement beaucoup plus importante dans les exploitations fruitières ou légumières (19 %), que dans l'ensemble des exploitations agricoles (2 %). Si les fourrages et herbages occupent toujours la première place dans l'assolement des exploitations agricoles (47 %), cette place est occupée par les

céréales dans les exploitations fruitières ou légumières (39 %). Ces dernières ne consacrent ainsi « que » 22 % de leur SAU aux fourrages et superficies toujours en herbe.

L'analyse de l'utilisation du sol doit être nuancée par la contribution de chaque type de production au potentiel de production agricole total, exprimé en valeur. Ainsi, les légumes et les cultures fruitières occupent 16 % de la SAU des exploitations fruitières ou légumières, mais contribuent à 48 % de la valeur de leur potentiel de production agricole. Ils utilisent 1,3 % de la SAU de l'ensemble des exploitations de métropole pour 7 % de leur production brute standard.

Graphique 2

### Les céréales en 1<sup>re</sup> place dans l'assolement des exploitations fruitières ou légumières Utilisation de la SAU en 2010



Champ : France métropolitaine

Cultures permanentes (hors vignes) : vergers, pépinières et autres cultures pérennes hors vignes

Source : Agreste - Recensement Agricole 2010

## Spécialisation : 60 % des superficies fruitières ou légumières sont détenues par des exploitations spécialisées dans d'autres productions

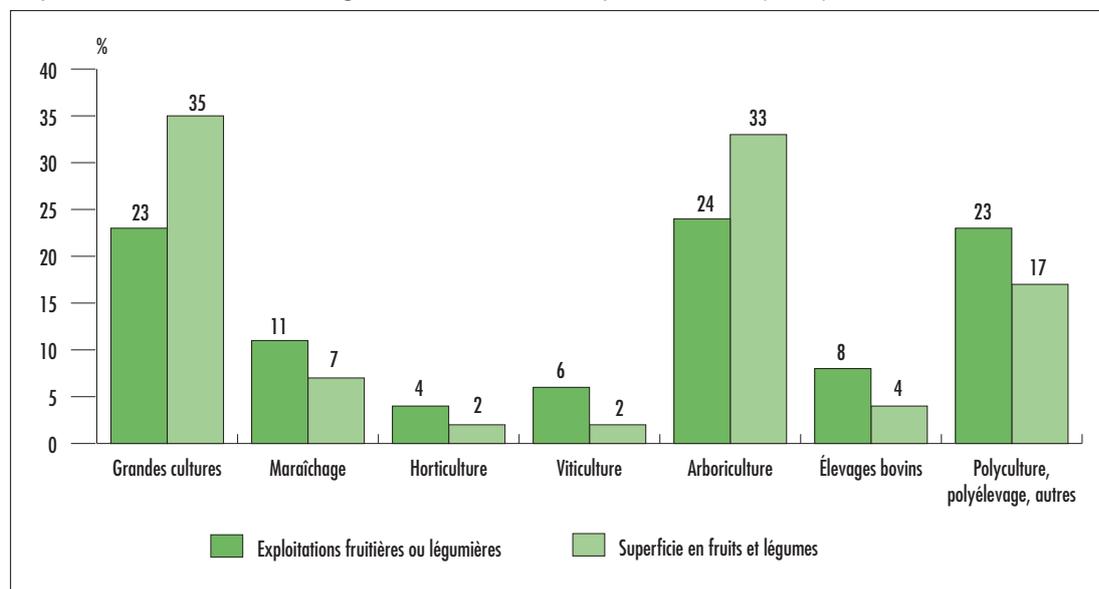
En 2010, parmi les exploitations fruitières ou légumières, 24 % sont spécialisées en arboriculture et 11 % en maraîchage. Ces proportions sont stables par rapport à 2000. Ces exploitations ne rassemblent que 40 % des superficies consacrées aux fruits et légumes. En effet, une part importante des superficies fruitières ou

légumières est détenue par des exploitations spécialisées dans d'autres productions, comme les grandes cultures (35 %). Ces dernières représentent 23 % des exploitations fruitières ou légumières et comptent notamment parmi elles, les exploitations spécialisées en cultures de légumes frais de plein champ. De même, une part non négligeable des superficies consacrées aux fruits et légumes (17 %) est détenue par des exploitations spécialisées en « polycultures, polyélevages ou autres », ces dernières représentent 23 % des exploitations fruitières ou légumières.

Graphique 3

**24 % d'exploitations fruitières ou légumières spécialisées en arboriculture, 11 % en maraîchage**

Exploitations fruitières ou légumières, selon leur spécialisation (Otex) en 2010



Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensement Agricole 2010

**3 % des exploitations agricoles spécialisées en maraîchage/horticulture, 4 % en arboriculture**

Par rapport à 2000, le nombre d'exploitations agricoles spécialisées en maraîchage, horticulture, arboriculture ou viticulture a baissé de manière comparable à l'ensemble des exploitations agricoles. En conséquence, ces exploitations représentent une proportion

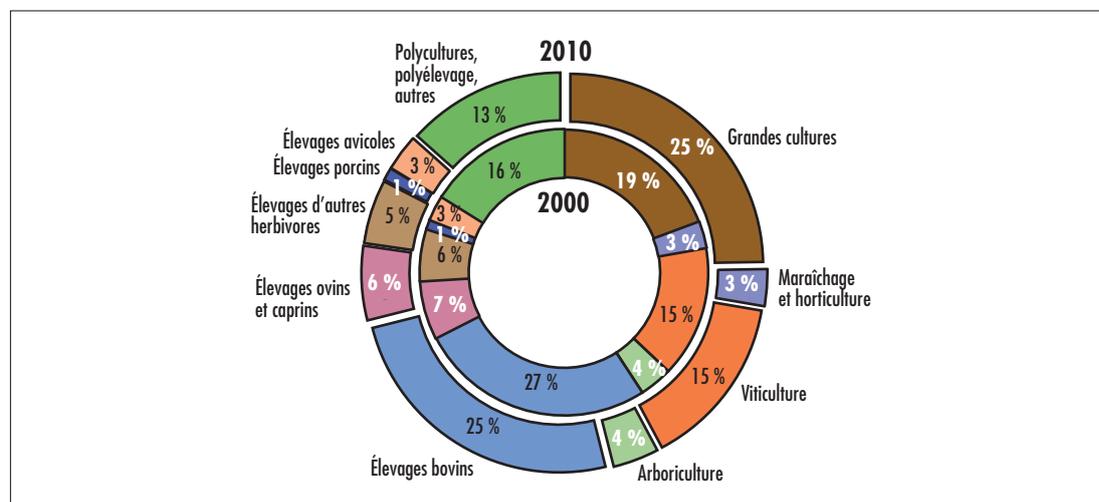
stable des exploitations agricoles en 2010. On compte ainsi 3 % d'exploitations agricoles spécialisées en maraîchage/horticulture et 4 % en arboriculture. À titre de comparaison, le recul du nombre d'exploitations spécialisées en grandes cultures a été plus modeste, leur part atteignant ainsi 25 % des exploitations agricoles (+ 6 points). Globalement, les plus fortes baisses du nombre d'exploitations ont concerné les diverses spécialisations en élevage.

Graphique 4

**Progression des grandes cultures**

Exploitations agricoles par spécialisation (Otex)

% d'exploitations



Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensement Agricole 2010